J'ai dit : " Ô Messager d’Allah ! Apprends-moi une invocation ! - Il me répondit : Dis : " Ô Allah ! Je me réfugie auprès de Toi contre le mal de mon ouïe, contre le mal de ma vue, contre le mal de ma langue, contre le mal de mon cœur et contre le mal de mon sperme. "

Shakil ibn Ḥumayd (qu’Allah l’agrée) relate : « J'ai dit : " Ô Messager d’Allah ! Apprends-moi une invocation ! - Il me répondit : Dis : " Ô Allah ! Je me réfugie auprès de Toi contre le mal de mon ouïe, contre le mal de ma vue, contre le mal de ma langue, contre le mal de mon cœur et contre le mal de mon sperme. " »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par An-Nassâ'î - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Dans ce hadith, Shakil ibn Ḥumayd (qu’Allah l’agrée) vint au Prophète (sur lui la paix et le salut) en recherchant un bien utile dans cette vie d’ici-bas et dans l’au-delà. Il n’est pas venu demander une [chose de la] vie éphémère, ni une poignée d’argent ou un sac de nourriture, mais il demanda plutôt une invocation que le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui enseignerait afin qu’elle lui soit profitable dans ce bas monde et dans l’au-delà. Voilà la réalité des Compagnons (qu’Allah les agrée) qui recherchaient un bienfait d’Allah et Sa satisfaction. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui enseigna cette noble et importante invocation en lui disant : « Dis : " Ô Allah ! ", il a invoqué Allah et s’est dirigé vers Lui par Son Nom « Allah » qui domine tous Ses autres Noms sublimes. " Je me réfugie auprès de Toi contre le mal de mon ouïe ", c’est-à-dire : je me mets à l’abri auprès d’Allah contre le mal de mon ouïe, ce qui vient à l’oreille de l’individu comme paroles illicites telles que le faux témoignage, les propos mensongers, les paroles de mécréance, la moquerie sur la religion et tout autre propos interdit qui peut arriver aux oreilles de l’individu. " Contre le mal de ma vue " : lorsque celle-ci est utilisée pour regarder des choses interdites comme les films pornographiques et les scènes immorales. " Contre le mal de ma langue ", c’est-à-dire contre toute parole illicite qui pourrait sortir de ma bouche telle que le faux témoignage, les insultes, la malédiction, la moquerie sur la religion et ses adeptes, ou le fait de parler sur ce qui ne concerne en rien l’individu, ou bien de se taire au sujet de ce qui le concerne. " Contre le mal de mon cœur ", c’est-à-dire [contre le fait de se] remplir le cœur par autre chose que le rappel d’Allah, Exalté soit-Il, ou de se diriger vers autre que Lui en ce qui concerne les adorations du cœur comme l’espérance, la peur, la crainte, la glorification, ou aussi le fait de se retrouver à abandonner les adorations obligatoires du cœur destinées au Seigneur, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté. " Et contre le mal de mon sperme. " », c’est-à-dire : contre le mal de mon sexe qui peut être utilisé dans ce qu’Allah lui a rendu illicite, ou dans des

préliminaires d’adultère que ce soit par la vue, le toucher, la marche, la forte intention, ou autres causes similaires. Par conséquent, cette invocation bénie englobe la protection des membres qui sont des bienfaits d’Allah, Exalté soit-Il. De plus, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a certes ordonné de se réfugier auprès d’Allah contre le mal de ces bienfaits et non contre ces bienfaits eux-mêmes comme s’il avait dit : " Je me réfugie auprès de Toi contre mon ouïe ! " car, en effet, ce sont des bienfaits avec lesquels on adore Allah, Exalté soit-Il, donc, ils ne sont pas des maux en eux-mêmes nécessitant que l'on désire s’en protéger. Mais, par contre, on demande la protection du mal qu’ils risquent de générer. Par ailleurs, la protection de ces bienfaits s'obtient en veillant à les employer à ce pourquoi ils ont été créés ainsi qu'à les préserver du fait d'être utilisés dans un acte de désobéissance ou développant une immoralité. En effet, le Jour de la Résurrection, l’individu sera redevable et responsable de ces bienfaits comme Allah, Exalté soit-Il, l’a confirmé à travers Sa parole : {(Et ne poursuis pas ce dont tu n’as aucune science. Certes, l’ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé.)} [Coran : 17/36].

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/6163